



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2018-12-34

COMITE SYNDICAL DU 28 DECEMBRE 2018

GRILLE TARIFAIRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE 2019

L'an deux mil dix-huit, le 28 décembre à 18 heures, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la Salle polyvalente de MASSUGAS, sous la présidence de M. Sylvain MARTY.

Date de la convocation : 22 décembre 2018

Délégués en exercice : 118

Délégués présents : 85

Pouvoirs : 4

Le quorum est atteint, ce comité syndical peut valablement délibérer.

\*\*\*\*\*

**Présents :**

**Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** BARBE Isabelle, JAUTARD Gilles, DUCASSE Jacky, DE RONNE Orande, MERVILLEAU François, TRENTIN Jean-Claude, MALIRAT Jean-Pierre, DOUX Alain, BEYRIE Yves, REMAUT Alain, MARTY Bruno, DESPUJOL Michel, BOURGOGNE Véronique, PLAT Bernard, CHAMPAGNE Marie-Claude, LABARBE Marie, LALAGUE Joëlle, ESPAGNET Didier, ARTERO Hervé, ARMELLIN Robert, BOUILLAC Gilles, VILETTE Roger, MALLANDIT-SALLAUD Christian, OSSARD Guy, CASTAGNET Bernard / **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** AROLDI Jacques, BIGOT Patrick, GUIMBERTEAU Yannick, DUBOUDIN Dominique, DUVAL Pierre / **Communauté de communes du Sauveterrois :** BENEY Régis, FOUILHAC Christiane, MARNIESSE Denis, DADEL Jean-Denis, HATRON Valérie, CHARENTON Michel, PEYRE Francis, BLANCHEREAU Claude, DUBOS Jean-Claude, BRIS Daniel, LABORDE Thierry, MACIAS Chantal, YON François, ACENA Xavier, VIAUD Jean-Marie, GOMEZ Natacha, BOUDIGUE René, BOTTEGA Joseph / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** MARTY Sylvain, LAGORCE Josette, LEGOUTIERES Alain, REY Jean-Louis, POINTET Dominique, LAPERROUSAZ Patrick, GALLOT Christian / **Communauté de communes de Castillon-Pujols :** TRAVANUT Jean-Paul, VIGNE Claude, BOURDIER Christian, PLANTEVIN Denis, DUVERGE Bernard, LAVIGNAC Marie-Claude, ZAMPARO Isabelle, DELGUEL Jean-Claude, DUDON Bernard, LE YOUDEC Serge, MARTEL Christine, NEUVILLE Alain, VIANDON Frédéric, GRANEREAU Patrick, THIBEAU Daniel / **Communauté de communes du Pays Foyen :** BOULEAU Jacques, LAVOIR Denis, CONORD Diana, CAMBECEDES Jacques, LACHAIZE Yolande, COQUET Didier, LA SALMONIE Jacques, DESROZIER Marie-Hélène, SERVANT Jacques, HOSPITAL Patrick, NAUDON Jean-Pierre, VACHER Jean-Claude, VALADE Jean-Luc, LETELLIER Maurice, REGNER Jean.

**Absents :**

**Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde :** DEHEAULME Isabelle, NICOLLE Daniel. **Communauté de communes du Grand St Emilionnais :** LAURET Bernard / **Communauté de communes du Sauveterrois :** MIGAUD François, LANGEL Christophe, RAYNE Yves, PRA Jean-Marc (Pouvoir à Mme HATRON Valérie), SALAGNAC Pascal, LIOTEAU Mady, SAUTS Laurent, LEBRUN Gérard, GASNAULT Jean-Pierre, DUPRAT Jean-Luc, AUBERT Daniel, REBILLOU Bernard, BOUSCARY Emile / **Communauté de communes de Montaigne Montravel :** TONNEAUT Philippe, / **Communauté de communes de Castillon Pujols :** DUCOUSSO Jean-Claude, DUVIGNEAU LOBRE Didier, DUBORIE Guy, ZECCHINI Alphonse, LEPETIT Nathalie, POIVERT Liliane (Pouvoir à Mme LAVIGNAC Marie-Claude), GAUTHIER Pierre, DUMARTIN William, MATHIEU Jean-Jacques, CESAR Gérard (Pouvoir à Mme MARTEL Christine) / **Communauté de communes du Pays Foyen :** BELLECULEE David, DARRIEUTORT Serge, BASSET Jean-Michel, REBEYROLLE Jean-Jacques, BOURDIL Jean-Michel, POUPIN Annie (Pouvoir à LAVOIR Denis).



## GRILLE TARIFAIRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE 2019

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération n°2017-11-29 du 29 novembre 2017,

Vu la convention de partenariat signée avec les Communautés de Communes membres de l'USTOM.

Vu les simulations financières liées à la redevance incitative.

Vu le débat d'orientation budgétaire du 28 novembre 2018,

Considérant le rejet de la 1<sup>ère</sup> proposition de grille tarifaire lors du conseil Syndical du 21/12/2018 (vote à bulletin secret à la demande de plus du tiers de l'assemblée avec, pour résultat : 47 voix « pour » et 58 voix « contre »),

Dans la mesure où, lors du conseil Syndical du 28/12/2018, la proposition 1 de grille tarifaire a été rejetée (vote à bulletin secret à la demande de plus du tiers de l'assemblée avec, pour résultat : 43 voix « pour » et 46 voix « contre »),,

Considérant la demande de plus du tiers des membres présents, d'un vote à bulletin secret sur la présente proposition,

Il est procédé au vote à scrutin secret, par enveloppes avec bulletin « pour » ou « contre », en isoloir puis vote en urne et émargement. Il est procédé au comptage des émargements puis des enveloppes, au nombre de 89.

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à la majorité (73 voix « pour » ; 13 voix « contre » 3 « nuls »),

- ACCEPTE le projet de grille tarifaire de la redevance incitative, applicable au 1er janvier 2019 auprès des usagers particuliers, professionnels et administrations, telle que suivant :



Volume Bac et Sac	ABONNEMENT HT	PART VARIABLE HT (LEVEES SUPPLEMENTAIRES) prix /L : 0,0315 €	PART FIXE HT (ABONNEMENT + FORFAIT 18 LEVEES) prix /L : 0,0315€	
<b>HABITATS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS</b>				
BACS PUCES	90	96,81 €	2,84 €	147,93 €
	120	96,81 €	3,78 €	164,85 €
	240	96,81 €	7,56 €	232,89 €
	340	96,81 €	10,71 €	289,59 €
	660	96,81 €	20,79 €	471,03 €
	770	96,81 €	24,26 €	533,49 €
SACS PREPAYES / Ouverture Bornes	1 Pers.	96,81 €	Prix rouleau 25X50l	136,19 €
	2 Pers.	96,81 €	39,38 € OU	175,57 €
	3 Pers.	96,81 €		214,95 €
	4 Pers.	96,81 €	Prix rouleau 25X25l	254,33 €
	5 Pers.	96,81 €		293,71 €
	6 Pers.	96,81 €		333,09 €
			1,58 € l'ouverture de borne supplémentaire	
<b>PROFESSIONNELS</b>				
BACS PUCES	90	192,15 €	2,84 €	243,27 €
	120	192,15 €	3,78 €	260,19 €
	240	192,15 €	7,56 €	328,23 €
	340	192,15 €	10,71 €	384,93 €
	660	192,15 €	20,79 €	566,37 €
	770	192,15 €	24,26 €	628,83 €
SACS PREPAYES ou Ouverture Bornes		192,15 €	25 sacs de 50l =	231,53 €
	Prix du rouleau supplémentaire 25 sacs de 50l = 39,38€ ou 25 sacs de 25l = 19,69€			
	1,58 € l'ouverture de borne supplémentaire			
<b>ADMINISTRATIONS</b>				
BACS PUCES	90	157,43 €	2,84 €	208,55 €
	120	157,43 €	3,78 €	225,47 €
	240	157,43 €	7,56 €	293,51 €
	340	157,43 €	10,71 €	350,21 €
	660	157,43 €	20,79 €	531,65 €
	770	157,43 €	24,26 €	594,11 €
SACS PREPAYES ou Ouverture Bornes		157,43 €	25 sacs de 50l =	196,81 €
	Prix du rouleau supplémentaire 25 sacs de 50l = 39,38€ ou 25 sacs de 25l = 19,68€			
	1,58 € l'ouverture de borne supplémentaire			



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception en  
Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le :

Le Président,

Sylvain MARTY

